

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Corrigé
Obligatoire + Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : L'augmentation des facteurs travail et capital est-elle la seule source de croissance économique ?

Le programme officiel :

1. Croissance, fluctuations et crises

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1. Quelles sont les sources de la croissance économique ?	PIB, IDH, investissement, progrès technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital.	<p>En s'appuyant sur le programme de première, on s'interrogera sur l'intérêt et les limites du PIB. L'étude de séries longues permettra de procéder à des comparaisons internationales. À partir d'une présentation simple de la fonction de production, on exposera la manière dont la théorie économique analyse le processus de croissance. On fera le lien entre la productivité globale des facteurs et le progrès technique et on introduira la notion de croissance endogène en montrant que l'accumulation du capital, sous ses différentes formes, participe à l'entretien de la croissance. On mettra l'accent sur le rôle des institutions et des droits de propriété.</p> <p>Acquis de première : facteurs de production, production marchande et non marchande, valeur ajoutée, productivité, institutions, droits de propriété, externalités.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Croissance économique, investissement, progrès technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- L'accumulation du capital est source de croissance.- L'augmentation de la quantité de facteur travail est également source de croissance.- La fonction de production permet une explication de la croissance à la

	<p>fois par l'augmentation des quantités des facteurs de production, par une amélioration de leur qualité et par une augmentation de la productivité globale des facteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le progrès technique contribue à la croissance par la productivité globale des facteurs. - Les institutions et les droits de propriété fournissent un cadre favorable à la croissance.
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et interprétation d'indices simples. - Lecture et interprétation de représentations de séries chronologiques et de tableaux à double entrée. - Lecture et interprétation de taux de croissance moyens. - Lecture et interprétation d'évolutions en volume.

Exploitation possible des documents :

Document 1	<p>Ce graphique met en relation l'évolution du PIB et celle de la population active, que l'on peut assimiler à l'augmentation du facteur travail disponible.</p> <p>Il y a une corrélation entre l'augmentation du facteur travail et la croissance économique, qui est en partie une relation de causalité : l'augmentation de la quantité de facteur travail entraîne la croissance économique.</p> <p>Cependant, la croissance économique a été bien plus forte que l'augmentation du facteur travail, preuve que ce dernier n'est pas la seule source de croissance.</p>
Document 2	<p>Le document présente les contributions à la croissance pour 6 pays entre 1985 et 2011. Il permet de voir que ces contributions pèsent un poids différent à travers le temps et selon les pays. Dans certains cas, c'est le facteur travail qui pèse le plus lourd dans la croissance (c'est le cas en particulier pour l'Espagne). A l'opposé, la contribution du facteur travail dans la croissance du Japon sur l'ensemble de la période est négative.</p> <p>Le facteur capital peut apporter une contribution importante à la croissance (en Italie par exemple).</p> <p>Enfin, la productivité globale des facteurs a souvent une contribution importante à la croissance (exemple du Japon).</p>
Document 3	<p>Ce tableau présente à la fois les dépenses intérieures de recherche et développement, leur croissance entre 2001 et 2011 et le taux de croissance du PIB sur la même période. Il permet de s'interroger sur</p>

	<p>l'impact des dépenses de R&D sur la croissance.</p> <p>Par exemple, les États-Unis ont un fort niveau de dépenses de R&D et un taux de croissance assez important. Dans ce pays, le progrès technique joue fortement sur la croissance.</p> <p>On observe qu'il y a une nette corrélation entre les dépenses de R&D et le taux de croissance du PIB de la Corée du Sud : on peut en déduire que les forts investissements en R&D opérés dans ce pays ont été un facteur de croissance important.</p> <p>Cependant, la corrélation, et donc la relation de causalité, entre croissance des dépenses de R&D et croissance du PIB n'est pas clairement établie pour l'ensemble des pays. C'est que les dépenses de R&D ne sont pas le seul facteur de croissance.</p>
Document 4	<p>Ce graphique présente l'évolution des dépenses d'investissement (augmentation de la FBCF) dans différents pays entre 2001 et 2012.</p> <p>On observe un niveau de dépenses élevé aux États-Unis, avec de fortes fluctuations. La France et le Japon sont marqués par une relative stabilité de leurs dépenses d'investissement.</p> <p>La Chine a vu ses dépenses d'investissement multipliées par 4 sur la période de 2001 à 2012. Le facteur capital a été l'un des moteurs de la forte croissance de ce pays sur cette période.</p>

Problématique possible : L'augmentation des facteurs travail et capital est une source importante de croissance du PIB sur le long terme. Cependant, le progrès technique apporte une contribution non négligeable à la croissance, tout comme la mise en place d'un cadre institutionnel propice.

Proposition de plan détaillé :

I) La croissance économique s'explique en partie par l'augmentation de la quantité des facteurs de production ...	II) ... mais le progrès technique et les institutions jouent également un rôle très important dans ce processus
A) La contribution de l'augmentation du facteur travail.	A) La contribution de la productivité globale des facteurs, mesure du progrès technique.
<ul style="list-style-type: none"> - dans la fonction de production, le facteur travail est une variable importante. - des estimations montrent un poids important du facteur travail dans la croissance économique (document 2, 	<ul style="list-style-type: none"> - une part non négligeable de la croissance ne s'explique ni par l'augmentation du facteur capital ni par celle du facteur travail : c'est la contribution de la productivité globale des facteurs (document 2).

<p>exemple de l'Espagne).</p> <ul style="list-style-type: none"> - corrélation entre la croissance de la population active (qui est une approche de la quantité de facteur travail dans l'économie) et la croissance du PIB en France (document 1), cependant la croissance du PIB est bien plus forte que celle du facteur travail : ce dernier n'est pas le seul facteur de croissance économique. 	<ul style="list-style-type: none"> - cette contribution pèse parfois pour plus de la moitié de la croissance du PIB (document 2), elle est une mesure du progrès technique - ce progrès technique, tout comme les infrastructures et les investissements en capital humain entraînent un processus de croissance endogène, autoalimentée. - les dépenses de R&D visent à augmenter le progrès technique pour créer de la croissance (voir l'exemple de la Corée du Sud dans le document 3).
<p>B) La contribution de l'augmentation du facteur capital.</p>	<p>B) Un cadre institutionnel propice à la croissance.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - le facteur capital est une variable de la fonction de production - la contribution du facteur capital varie selon les pays et les périodes, elle peut être très importante (document 2). - certains pays tirent leur croissance en grande partie de l'investissement, augmentation de la formation brute de capital fixe (exemple de la Chine dans le document 4). - par ailleurs, l'augmentation du facteur capital conduit également à des gains de productivité car c'est souvent un capital plus productif qui est mis en place que ce soit pour renouveler le capital en place ou pour augmenter les capacités de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'impact des dépenses de R&D n'est pas toujours aussi important d'un pays à l'autre (document 3), cela tient au contenu de ces dépenses et au cadre institutionnel dans lequel elles se déroulent (politiques de brevets par exemple). - de manière générale, les institutions jouent sur la croissance de long terme en créant un cadre propice à la croissance. - c'est le cas, en particulier, des droits de propriété.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

[Tous les éléments présentés ici ne sont pas attendus du candidat.]

EPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 (3 points) : Vous montrerez que la taxation est un instrument à la disposition des pouvoirs publics pour mener une politique environnementale.

Thème du programme :

Économie

3. Économie du développement durable

3.1 La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

Attentes :

- Les atteintes à l'environnement étant considérées dans la théorie économique comme une externalité négative des activités de production et de consommation, le principe des taxes environnementales est d'établir pour le pollueur un coût supplémentaire qui s'ajoute au coût privé marchand, ce qui modifie son calcul économique optimal (principe du « pollueur-payeur »).
- À court terme, l'agent économique est ainsi incité à moins produire ou moins consommer, donc à réduire les émissions polluantes. À moyen et long terme, il pourra également être encouragé à utiliser des technologies de production moins polluantes ou modifier ses consommations pour minimiser son paiement de la taxe.
- Le prélèvement d'une nouvelle taxe se traduit par de nouvelles recettes fiscales que les pouvoirs publics pourront affecter à la réparation, au moins partielle, des dommages causés. C'est le principe du « double dividende ». (à valoriser)

Question 2 (3 points) : En quoi la solidarité organique est-elle pour Durkheim caractéristique des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Thème du programme :

Sociologie

2. Intégration, conflit, changement social

2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Attentes :

- Pour Durkheim, le passage de la société traditionnelle à la société moderne se caractérise par le développement de la division sociale du travail.
- Du fait de cette division sociale du travail, qui oblige les individus à s'échanger des biens et des services et à nouer d'étroites relations sociales, l'individu va acquérir une autonomie croissante, devenant plus libre de choisir ses actes et ses croyances (développement de l'individualisme).
- L'interdépendance d'individus devenus très différents les uns des autres conduit ainsi à une autre forme de lien social, basé sur la complémentarité et la différenciation des membres du groupe : la solidarité organique.

Deuxième partie (4 points) : Étude d'un document

Vous présenterez le document, et vous caractériserez les évolutions du commerce mondial qu'il met en évidence.

Attentes essentielles :

Présentation du document	Ce document est un tableau statistique, issu des "Statistiques du commerce international" publiées par l'OMC en 2013. Il présente l'évolution du montant des exportations mondiales de marchandises en valeur entre 1948 et 2012 ainsi que la structure en % par régions du monde de ces exportations.
Collecte et traitement de l'information	<ul style="list-style-type: none">• le commerce mondial est en constante progression sur la période puisque les exportations mondiales augmentent à un rythme soutenu. On observe une accélération à partir des années 1980. Leur montant étant exprimé en dollars courants, cette évolution intègre cependant les effets de l'inflation.• le poids des différentes régions du monde dans le commerce mondial évolue : si certaines régions voient leur poids décliner (Amérique du Nord et du Sud, Afrique) d'autres voient leur place se renforcer (Moyen Orient, et surtout Asie). <p>Des indications chiffrées sont attendues.</p>

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale.

Programme officiel :

2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?	Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, salariat, précarité, pauvreté.	Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage. On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et
---	--	--

		<p>intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.</p> <p>Acquis de Première : chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.</p>
--	--	--

Attentes essentielles :

Notions	Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, salariat, précarité, pauvreté.
Mécanismes	Montrer le rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. Montrer en quoi le chômage et la précarité fragilisent ce lien.
Savoir-faire	Proportions, pourcentages de répartition, représentations de séries chronologiques.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document montre une des dimensions de l'évolution de l'emploi : la progression du poids des emplois atypiques dans l'emploi total depuis le début des années 80, notamment celle des CDD.
Document 2	Ce document présente plusieurs aspects de la dimension intégratrice du travail et donc des effets possibles de la perte du travail sur l'intégration sociale, notamment la désagrégation du statut social, la dissolution des liens sociaux...
Document 3	Ce document montre la proportion des ménages pauvres en fonction de certaines caractéristiques. Il met en valeur le poids significatif des ménages pauvres en activité (touchés notamment par le chômage ou concernés par les FPE).

Raisonnement possible :

Le travail et l'emploi connaissent des évolutions depuis le début des années 1980. Le chômage de masse, le chômage de longue durée, les effets des politiques de l'emploi qui visent plus de flexibilité (montée des FPE, annualisation du temps de travail...) fragilisent les parcours professionnels marqués par une plus grande précarité.

Or, en fournissant un salaire, une place dans un collectif de travail, un statut dans la société, l'emploi est un vecteur essentiel d'intégration dans les sociétés contemporaines.

Le chômage et la précarité affectent donc le lien entre travail et intégration sociale car :

- **Ils augmentent le risque de pauvreté, et donc éloignent des normes de consommation de la société.**
 - Le chômage est facteur de pauvreté (même si les prestations sociales atténuent ce risque).
 - La précarité et le développement des temps partiels accroissent l'irrégularité des revenus et favorisent le développement des « travailleurs pauvres ». (Document 3)

- **Ils diminuent la solidarité dans le collectif de travail.**
 - Le chômage et la flexibilité de l'emploi mettent de plus en plus en concurrence les travailleurs, par exemple lorsque les contrats temporaires sont utilisés par les employeurs comme une phase d'observation et de sélection préalable à l'embauche durable. (Document 1)
 - La flexibilité individualise ensuite les relations de travail : la diversification des contrats place parfois les membres d'un collectif de travail dans des situations si différentes qu'il leur est difficile d'éprouver une identité et des intérêts communs, et donc de s'engager dans une action collective, qui peut pourtant être facteur d'intégration.

- **Ils nuisent aussi à la sociabilité en dehors de la sphère du travail.**
 - La perte de l'emploi fragilise les relations sociales de l'individu, pouvant entraîner son isolement. (Document 2)
 - Le travail est à la source de l'identité sociale, source de dignité et d'estime de soi. (Document 2)
 - La flexibilité horaire a aussi des effets sur les emplois du temps des collectifs de travail et des familles, complique l'engagement associatif et affecte les pratiques de sociabilité.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Comment expliquer l'abstention en matière de comportement électoral ?

Programme officiel :

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
2.3 Comment expliquer le comportement électoral ?	Participation et abstention électorale, variables lourdes du comportement électoral, vote sur enjeu.	On analysera l'évolution des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et/ou d'abstention et leurs déterminants sociaux et politiques. Les principaux résultats de la sociologie de l'orientation électorale seront présentés (poids de la variable religieuse, vote de classe, etc.). L'évocation de l'émergence d'un vote sur enjeu, influencé par les conjonctures politiques (campagnes électorales notamment), permettra de prendre la mesure de la volatilité électorale. La question de l'articulation entre médias, communication et vie politique sera également abordée afin de comprendre son éventuel impact sur les attitudes politiques (pratiques et opinions).

Attentes essentielles :

Notions	Abstention électorale.
Mécanismes	- Abstention « hors-jeu » : abstention liée à un défaut d'intégration sociale, à un manque de compétence politique, à un sentiment d'exclusion du champ politique. - Abstention « dans le jeu » : abstention d'individus compétents politiquement, intégrés socialement, qui ne votent pas en signe de protestation contre l'offre politique qui leur est proposée.
Savoir-faire	- Lecture et interprétation de pourcentages de répartition. - Lecture et interprétation de tableaux à double entrée.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Distinction entre abstentionnistes « hors du jeu politique » et abstentionnistes « dans le jeu politique ». - Caractéristiques sociologiques des abstentionnistes « hors du jeu politique » : ils appartiennent aux classes populaires, faiblement diplômés,
------------	---

	<p>peu intégrés socialement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques politiques des abstentionnistes « hors du jeu politique » : ils sont peu intéressés par la politique. - Caractéristiques sociologiques des abstentionnistes « dans le jeu politique » : jeunes, diplômés, socialement intégrés. - Caractéristiques politiques des abstentionnistes « dans le jeu politique » : ils sont intéressés par la politique, se sentent parfois proches d'un parti politique. Ils s'abstiennent généralement de manière intermittente, lorsque l'offre politique leur déplaît.
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport à la politique des abstentionnistes « hors jeu » : méfiance envers le personnel politique et les institutions (y compris jugement dégradé sur le fonctionnement de la démocratie), faible identification à la droite ou à la gauche, peu de discussions politiques en famille. - Rapport à la politique des abstentionnistes « dans le jeu » : moins méfiants envers le personnel politique et les institutions que les abstentionnistes « hors-jeu » mais tout de même plus que les votants, ils s'auto-positionnent autant que les votants sur l'échelle gauche-droite et discutent souvent de politique en famille.

Réponse possible :

- L'abstention électorale est la situation dans laquelle des individus pourtant inscrits sur les listes électorales ne se déplacent pas pour voter lors des scrutins.
- Il existe une abstention « hors du jeu politique » :
 - Elle est le fait d'individus présentant des caractéristiques sociologiques spécifiques : peu diplômés, appartenant aux couches populaires, mal intégrés socialement (document 1).
 - Les abstentionnistes « hors du jeu politique » ont un rapport distant et dégradé à la politique : ils sont méfiants envers le personnel politique et les institutions démocratiques, ils s'intéressent peu à la politique, ne s'auto-positionnent que peu sur l'échelle gauche-droite, ils nourrissent un sentiment d'incompétence politique (documents 1 et 2).
- Il existe aussi une abstention « dans le jeu politique » :
 - Elle est le fait d'individus présentant d'autres caractéristiques sociologiques que les abstentionnistes « hors jeu » : ils sont diplômés, jeunes, bien intégrés socialement (document 1).
 - Les abstentionnistes « dans le jeu politique » s'intéressent à la politique, s'identifient autant que les votants sur l'échelle gauche-droite. Ils sont plus méfiants que les votants vis-à-vis des institutions démocratiques mais moins que les abstentionnistes « hors jeu ». Leur abstention est intermittente et correspond à une insatisfaction vis-à-vis de l'offre politique (documents 1 et 2).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : En quoi le régime politique français actuel est-il semi-présidentiel ?

Programme officiel :

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
1.1 Quelles sont les composantes institutionnelles des régimes politiques démocratiques ?	Régime parlementaire, régime semi-présidentiel, régime présidentiel.	Largement ouvert à des illustrations historiques et comparées, ce thème sensibilisera les élèves à la diversité des solutions constitutionnelles mises en œuvre dans les démocraties occidentales pour séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif. Acquis de première : État de droit.

Attentes essentielles :

Notions	Régime semi-présidentiel
Mécanismes	La Constitution de la Cinquième République française comporte des éléments de parlementarisme et de présidentielisme.

Exploitation possible du document :

Document	- globalement, le contenu des articles 5, 6, 8 9 et 12 peut contribuer à illustrer les emprunts au régime présidentiel. - en règle générale, le contenu des articles 20, 21, 39, 49 et 50 peut être mobilisé pour illustrer les emprunts au régime parlementaire.
----------	--

Réponse possible :

Le régime semi-présidentiel est un régime hybride qui emprunte à la fois des éléments institutionnels au régime parlementaire et au régime présidentiel.

- Les emprunts au régime parlementaire :
 - * l'exécutif est bicéphale
 - * l'initiative législative est partagée entre le Gouvernement et le Parlement
 - * le Gouvernement émane du Parlement et plus particulièrement de sa majorité
 - * les moyens de contrôle sont réciproques entre l'exécutif et le législatif : dissolution de l'Assemblée nationale et mise en jeu de la responsabilité gouvernementale
- Les emprunts au régime présidentiel :
 - * mode d'élection du Président au suffrage universel
 - * partage inégalitaire du pouvoir au sein de l'exécutif au profit du Président
 - * responsabilité de fait du Gouvernement devant le Président

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Quels sont les choix possibles en matière de financement de retraite ?

Programme officiel :

1. Économie et démographie

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
1.2. Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?	Répartition/capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.	<p>On s'appuiera sur les exemples des retraites et de la santé en privilégiant le cas de la France.</p> <p>On exposera les principes de base des deux grands types de régimes de retraite (répartition et capitalisation). On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation.</p> <p>On montrera comment la gestion des systèmes de santé est confrontée à la question de l'articulation entre une régulation marchande et une régulation administrée : dans les deux cas se posent des problèmes d'incitation et d'asymétrie d'information (tarification à l'acte ou budget global, liberté d'installation et équité dans l'offre de soin, ticket modérateur, etc.).</p> <p>Acquis de première : prélèvements obligatoires, production marchande et non marchande, asymétries d'information, revenus de transfert, solidarité, État-providence.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Répartition, capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes réformes pour le maintien du système de retraite par répartition : le recul de l'âge de la retraite, l'augmentation des cotisations sociales, la diminution relative des pensions de retraite. - Le développement de produits de capitalisation pour la retraite
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture et interprétation d'un graphique - Lecture et interprétation de pourcentage de répartition

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document présente quelques réformes du système de retraite par répartition, réformes qui s'appuient sur un allongement de la durée d'activité, grâce au recul de l'âge légal de départ à la retraite et à l'allongement de la durée des cotisations.
Document 2	Le document montre l'évolution entre 1992 et 2004 de la part des ménages (population âgée de 25 à 65 ans) détenant des produits d'épargne pour la retraite et ceci pour la population âgée de 25 à 65 ans. Le document permet d'illustrer l'essor du financement de la retraite par capitalisation.

Réponse possible :

Face à l'augmentation du ratio de dépendance démographique et économique, le déficit de la branche retraite se dégrade. En conséquence, le financement de la retraite amène à faire des choix. Ainsi, le système de retraite par répartition fait l'objet de plus en plus de réformes afin de pouvoir être maintenu. D'autre part, les produits d'épargne en vue de la retraite se multiplient, ce qui contribue au développement du système de retraite par capitalisation.

– la réforme du système de retraite par répartition peut s'appuyer sur plusieurs stratégies :

- le recul de l'âge de la retraite avec la remise en cause de l'âge légal de la retraite et/ou l'augmentation de la durée de cotisation pour bénéficier d'un taux plein : cela augmente ainsi le nombre d'actifs et cela diminue le nombre de retraités. (document 1)

- l'augmentation des cotisations sociales retraite pour les salariés et/ou les employeurs.

- la diminution relative des pensions de retraite. Cette mesure baisse le taux de remplacement, c'est-à-dire le ratio de la pension sur le dernier revenu d'activité. Cela consiste à ne plus indexer l'évolution des pensions sur les revenus d'activité mais sur les prix ou à calculer le montant de la pension en prenant en compte un nombre plus important d'années d'activité.

– la mise en place en parallèle de systèmes d'assurances privées : c'est la retraite par capitalisation. Les retraités reçoivent le revenu issu du placement de leur épargne (document 2). Toutefois, ce système est moins sûr et plus inégalitaire que le système de retraite par répartition.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Comment les barrières à l'entrée permettent-elles aux entreprises d'exercer un pouvoir de marché ?

Programme officiel :

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

<i>Thèmes et questionnements</i>	<i>Notions</i>	<i>Indications complémentaires</i>
2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?	Monopole discriminant, barrière à l'entrée, faiseur de prix.	<p>En faisant référence au programme de première, on rappellera la diversité des structures de marché et la notion de pouvoir de marché, qui permet aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles. On analysera la nature et la variété des barrières à l'entrée qui expliquent l'existence d'un pouvoir de marché et sa persistance. À l'aide d'exemples simples (tarification dans les transports, dans les télécommunications, etc.), on étudiera les stratégies de prix du monopole discriminant.</p> <p>Acquis de première : oligopole, monopole, pouvoir de marché, preneur de prix, coût moyen/marginal, recette moyenne/marginale.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Pouvoir de marché, barrières à l'entrée, faiseur de prix.
Mécanismes	Montrer que les entreprises peuvent être des faiseurs de prix, à savoir exercer un pouvoir de marché en mettant en place des barrières à l'entrée.

Exploitation possible du document :

Document	L'instauration d'une autorisation spécifique pour les surfaces commerciales de 1000 m ² constitue une barrière légale sur le marché de la distribution. Cette législation a limité la croissance interne et la croissance externe des entreprises. Or, cela a renforcé le pouvoir de marché des entreprises déjà en place. Les distributeurs ont ainsi accentué leur pouvoir de marché vis-à-vis de leurs fournisseurs. De plus, la faible concurrence dans certaines zones a eu un impact négatif sur les prix et l'emploi.
----------	---

Réponse possible :

- Lorsque le marché s'éloigne de la concurrence pure et parfaite, ou plus exactement est en situation de monopole ou de concurrence imparfaite, les entreprises peuvent profiter d'un pouvoir de marché. Ainsi, elles augmentent leur profit.

- Le pouvoir de marché permet aux entreprises de mettre en place des stratégies concurrentielles.

- Les barrières à l'entrée permettent aux entreprises d'exercer un pouvoir de marché, nous pouvons distinguer les barrières structurelles et les barrières stratégiques.

- les barrières structurelles

- les barrières naturelles : elles permettent alors aux entreprises d'être faiseurs de prix car elles les protègent de tout entrant potentiel ; un éventuel entrant doit avoir une taille suffisante pour rivaliser avec une ou des entreprises déjà existantes sur le marché.

- les barrières légales : l'autorisation préalable pour les surfaces commerciales de plus de 1000 m² a permis aux distributeurs de profiter d'un pouvoir de marché sur le marché lui-même mais aussi vis à vis de leurs fournisseurs (document).

- les barrières stratégiques, c'est-à-dire déterminées volontairement par les entreprises.

- la stratégie de prix prédateur : cela consiste à fixer un prix bas délibérément et temporairement dans le but d'évincer ou de dissuader un entrant potentiel sur le marché.

- la stratégie de capacités de production excédentaires : en gonflant les capacités de production de manière démesurée, l'entreprise essaie de signifier aux concurrents potentiels un coût d'entrée trop lourd.

- la différenciation des produits et l'innovation

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.